fédération des services publics
la cgt TARN OUEST

5 ter chemin du Traversier
81300 GRAULHET
cgt-tarn.ouest@orange.fr

IMPACT

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DU TARN OUEST

N°19

Une mise en scène improvisée

Alors que la **CGT** a envoyé une demande le **11 mars** pour qu'un **CHSCT** (comité d'hygiène et sécurité des conditions de travail) **extraordinaire** se réunisse afin de mettre en place un **PCA** (Plan de Continuité d'Activités : Préparation et gestion de la crise) qui aurait permis d'organiser **avec respect** l'ensemble des services un par un.
La collectivité a fait le choix de **ne pas répondre** et de présenter un mix PCA/PRA (Plan de Reprise d'Activité) le 7 mai, **veille du déconfinement**.
Évoquant le fait de ne pas vouloir communiquer trop tôt afin d'éviter tout quiproquos.
Quant aux élus, suite au report des élections, ils se déchargent de leurs responsabilités, sous prétexte qu'ils ne se sentaient plus légitimes dans leurs fonctions.
Le plus grave est qu'ils **discréditent** la se**ule instance** qui est faite pour **analyser** les risques professionnels et les **prévenir.** En effet, ils ont dit avoir privilégié l'efficacité en travaillant directement avec tous les chef.fe.s de service sans recourir au CHSCT qui est pourtant **obligatoire** avant la mise en place d'une organisation nouvelle.

Les PCA/PRA n'ont pas été soumis au vote lors de l'instance.
Certains protocoles sanitaires spécifiques n'ont même pas été remis aux élus du personnel, comme ceux du :
- **périscolaire, service enfance-jeunesse**
- **cadre de vie (Ordures ménagères, patrimoine bâti, voirie)**
- **médiathèques non finalisé**

Clarifions un point, un protocole sanitaire a été élaboré par l'éducation nationale et la jeunesse, il **concerne le temps scolaire principalement** et **aborde succinctement** les temps périscolaires. C'est pourquoi, les agents responsables ont préparé dans le détail un protocole dédié à l'accueil de loisirs personnalisé pour chaque structure. **Où sont-ils ??**

Concernant le retour progressif en présentiel, la collectivité parle de « Reprise d'activités » comme si les agents en télétravail n'effectuaient pas leurs tâches et que les agents en ASA l'étaient pour le plaisir.
Ils parlent de « Risques Psychosociaux » liés à l'isolement et à des contacts sociaux limités.
Où était cet intérêt POUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX à l'époque de la fusion ?
Certains agents sont pressés de revenir au bureau.
Étrangement ce ne sont pas les retours que les agents nous ont fait, ils trouvent au contraire ce **retour précipité** qui **engendre peur et craintes**. Les agent.e.s, suite **au manque d'information** de l'Agglo, sont restés jusqu'**à la veille de la reprise** dans l'ignorance concernant leurs services ce qui a provoqué beaucoup de **stress**.

On ne va quand même pas mettre la vie des agents en danger pour tester ces protocoles !

Et pour finir, le problème de l'**entretien des locaux** reste **délicat** dans plusieurs bâtiments de notre territoire, la collectivité a déjà fait appel à un « prestataire privé ». **Alors que l'on pourrait embaucher des contrats de droit public**.

« Guignol : pantin sans fil animé par l'index de l'opérateur »
Ne nous laissons pas faire, notre santé est en jeu.

Vos délégués CGT se tiennent régulièrement à votre disposition dans les différents bureaux du Syndicat à **Gaillac** (Place d'Hautpoul) ou **Graulhet** (rue Barricouteau) **07.83.91.17.56/ 06.29.65.15.48**